



# POLITIQUE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ



**Colas Canada Inc.** s'engage à fournir un environnement de travail sain et sécuritaire pour tous ses employés et partenaires. Nous avons pour but "**Objectif Zéro**" – la prévention d'incidents entraînant des maladies professionnelles, blessures ou sévices, incluant la perte accidentelle de ressources et d'autres biens matériels.

Dans l'éventualité qu'un tel incident se produise, nous mettrons tout en œuvre pour en tirer les leçons, communiquer ce que nous aurons appris, améliorer pour le futur et continuer à viser l'Objectif Zéro.

**Notre engagement** – afin de respecter nos engagements :

- Nous nous conformerons aux exigences légales, réglementaires et autres ayant trait à la Santé et la Sécurité ;
- Nous reconnaissons que tout le monde a droit à un environnement de travail sain et sécuritaire, le droit d'être informé des risques et de refuser un travail dangereux.
- Nous identifierons de façon proactive les risques liés à la Santé et la Sécurité et prendrons les mesures nécessaires pour les réduire à des niveaux acceptables ;
- Nous fournirons les ressources suffisantes pour que nos travailleurs soient informés de leurs droits et responsabilités et soient suffisamment formés concernant les pratiques et procédures de Santé et Sécurité à mettre en œuvre ;
- Nous utiliserons cette Politique comme principe de base pour fixer les cibles et objectifs et chercherons à améliorer sans cesse notre performance en Santé et Sécurité ;
- Nous communiquerons les exigences de cette Politique à notre personnel et la rendrons disponible publiquement aux parties intéressées ;

**Employés** – Nous nous attendons à ce que les Employés suivent les procédures de travail sécuritaires applicables, signalent toutes blessures ou conditions dangereuses et agissent de façon sécuritaire dans le milieu du travail en tout temps.

**Superviseurs** – Nous nous attendons à ce que les Superviseurs connaissent toutes les règles de sécurité et s'assurent que les Employés sous leur supervision soient informés des risques connus, des mesures à mettre en œuvre et vérifient que leurs Employés respectent les méthodes de travail sécuritaires.

**Directeurs** – Nous nous attendons à ce que les Directeurs s'engagent de manière visible, dirigent et renforcent continuellement notre culture en matière de Santé et Sécurité, s'assurent que leurs équipes comprennent leurs responsabilités en matière de Santé et Sécurité et fournissent les ressources nécessaires pour atteindre nos objectifs.

Grâce à notre culture de confiance, notre communication transparente et notre collaboration, nous développerons notre Programme de Santé et Sécurité et veillerons à ce que chacun soit motivé à donner le meilleur de lui-même, en offrant un travail de qualité de manière saine et sécuritaire.

Signé.....  
Frédéric Rousseau - Président et Directeur général